

M. Antonio Hodgers, Président du Conseil d'Etat,
Conseiller d'État chargé du Département du territoire
M. Pierre Maudet, Conseiller d'État chargé du Département de l'économie

Le commerce frontalier est-il «anecdotique»?

Le 15 avril dernier, vous avez donné une conférence de presse qui avait pour objet de rendre public les résultats de la première enquête de consommation effectuée dans le Grand Genève. Tout d'abord, nous tenons à vous faire part de notre étonnement sur la méthode: les associations de commerçants que nous représentons, non seulement n'ont pas été conviées à assister à cette présentation, mais n'ont de surcroît pas reçu les résultats de cette enquête, qui les intéresse pourtant au premier chef. D'autant plus que cette enquête s'inscrit dans le cadre du «plan commerce 2030», élaboré par un groupe de travail auquel nous avons participé, et constitue la première des huit mesures qui ont été élaborées et ensuite validées par le Conseil d'État en 2017. Laisser ainsi les premiers concernés à l'écart des résultats de cette enquête, attendue pourtant avec impatience par l'ensemble des commerçants genevois, donne un premier indicateur sur la haute estime et l'intérêt que vous portez aux acteurs de notre secteur économique, dont les réalités semblent ne pas vous être connues.

Nous ne contesterons pas pour l'instant les conclusions d'une étude dont nous n'avons pas encore pu prendre connaissance. Cela dit, nous ne pouvons laisser passer sans réagir les commentaires auxquels vous vous êtes livrés, en particulier le terme d'«anecdotique» (*La Tribune de Genève* du 16 avril) utilisé par M. Hodgers pour qualifier l'ampleur des achats effectués en France par les Genevois, estimés à 416 millions de francs par an. 416 millions, ce n'est pas «anecdotique», loin de là: cela

représente plusieurs centaines d'emplois, sans doute même plus d'un millier, selon le pourcentage de masse salariale rapportée au chiffre d'affaires que l'on considère. Et d'ailleurs, les Genevois eux-mêmes peuvent le constater aisément au nombre croissant d'arcades vides dans la plupart des quartiers. Si l'on sait que 6000 commerces ont disparu en Suisse entre 2010 et 2017, nous ne connaissons pas la part du Canton de Genève dans ce chiffre. Sans doute est-elle elle aussi «anecdotique»?

Anecdotique, nous dit le dictionnaire, signifie «qui ne présente pas d'intérêt général». Doit-on en conclure que le commerce et les emplois qu'il représente ne sont à vos yeux pas d'intérêt général? Ne serions-nous pas en droit d'attendre que la santé de l'économie locale soit une priorité pour les institutions?

Le commerce vit des jours difficiles, en particulier à Genève, presqu'île suisse en terre française. Les défis qu'il doit relever sont nombreux. À ceux déjà connus, devons-nous y ajouter celui d'une politique étatique de développement économique faisant aussi peu de cas des besoins et attentes légitimes des commerçants? Votre soutien restera-t-il aussi «anecdotique» que vos propos sont méprisants, ou bien ceux-ci s'évaporeront-ils aussi allégrement que ces 416 millions?

Lettre ouverte envoyée le 29 avril 2019 à MM. Hodgers et Maudet.

Pascal Vandenberghe

Président du Trade Club de Genève



CP 5278, 1211 Genève 11

Sophie Dubuis

Présidente de la Fédération du Commerce Genevois



CP 5278, 1211 Genève 11

Stéphane Oberson

Président de la Nouvelle Organisation des Entrepreneurs



Rue de Malatrex 14, 1201 Genève

